



PREFET DE L'HERAULT

2

Préfecture

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES
LOCALES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par :

M. DAGHMOUS D.

Mail : driss.daghmous@herault.gouv.fr

Tél. : 04 67 61 68 56

Montpellier, le 23 août 2019

Le Préfet de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission de suivi de site

Objet : Réunion de la commission de suivi de site.
Plate-forme de transit, regroupement et pré-traitement de déchets industriels spéciaux à
FRONTIGNAN.

Je vous informe que je présiderai la commission de suivi de site de la plate-forme de transit,
regroupement et pré-traitement de déchets industriels spéciaux exploitée à FRONTIGNAN par la Société
Scori le

jeudi 12 septembre 2019 de 10h00 à 11h30
Salle Voltaire – Boulevard Victor Hugo
FRONTIGNAN

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1- Installation de la nouvelle commission
 - -Présentation de la composition de la CSS 2019 renouvelée
 - -Désignation des membres du Bureau
 - -Adoption du Règlement Intérieur
- 2-Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2018
- 3- Bilan activité 2018
- 4- Bilan environnemental
 - -sera incluse la présentation des relevés mensuels de rejets des COV (engagement pris en 2018)
- 5- Point avancement Travaux d'Aménagement des Fosses à Pâteux
- 6- Action de l'inspection des installations classées 2018
- 7- Conséquence de l'instruction du 6 novembre 2017 sur la mise à disposition d'informations potentiellement sensibles
- 8- Divers

Je vous serais reconnaissant de participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général adjoint

Philippe NUCHO